Image not found or type unknown

Droit civil et familial 0000000000000000

Par **hortensias**, le **09/03/2011** à **18:38**

Bonjour,
j'envisage de quitter mon mari mais comme nous sommes propriétaire ,si je pars je ne pourrais pas assurer la moitie des remboursements plus un loyer en attente dela vente dela maison et toutes nos factures sont mensualisees .comment doit je faire pour ne pas que je me trouve dans une situation financiere difficile ?merci.

Par **mimi493**, le **09/03/2011** à **21:08**

La maison est commune (achetée durant le mariage sous le régime d'une communauté) avec l'argent de la communauté ou en indivision ?
Le juge décidera, lors de l'ONC, l'attribution du domicile conjugal et qui rembourse le pret.
Voyez ça avec votre avocat selon le contexte

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés